

## PROGRAMME Spécial Espèces du 27 Juin

### Vendredi 25 Juin

**16H30** Tirage au sort des bateaux et désignation des commissaires de bord, salle de l'A.R.P.S.M., Avenue de la Capitainerie les Minimes.

### Dimanche 27 Juin

**7h15** Rassemblement des concurrents au port des Minimes "Magasin Rêve de Pêche"

**7h30** Briefing avec les skippers et les commissaires de bord pour les consignés.

**7h45** Embarquement sur les bateaux et départ.

**9h30** Début de pêche

**15h00** Fin de pêche

**16h30** Retour des bateaux

**18h00** Plancha offerte.  
Buvette.  
Tirage de la tombola.  
Proclamation des résultats.  
Remise des récompenses.  
Pot de l'amitié.

*Ensemble RESPECTONS la Mer*

## REGLEMENT

- Concours fédéral "OPEN" « Spécial Espèces No-kill»
- Pêche à une seule canne et trois hameçons maximum.
- Bas de ligne ne pouvant en aucun cas dépasser la longueur de la canne.
  - **Strouille LIBRE Prière d'amener 2 paquets de strouille.**

Il n'y aura pas de pesée, les pêcheurs peuvent conserver leurs prises après avoir marqué le poisson en coupant la nageoire caudale inférieure.

### ZONE DE PECHE :

Le PERTUIS D'ANTIOCHE, limité dans l'ouest par la longitude 001° 30' 000, dans le nord par les côtes de l'île de Ré et son pont, et dans le sud par la latitude 46° 03' 000

### LE CLASSEMENT :

- Au plus grand nombre de points.
- Les poissons n'étant pas pesés, ils seront comptabilisés sur la fiche commissaire selon un barème précis : **4 pts** pour Congres, raies, bars et maigres ; **3 pts** pour sparidés, roussettes, merlans, lieus, merlus, **2 points** Espèces non spécifiées, **1 pt** pour les tacauds, chinchards, maquereaux, orphies. Tous ces poissons devront respecter les mailles indiquées sur la fiche commissaire.

**Limité à 10 poissons par espèce**

**Bonus de 50 points par espèce**

On départage les ex-æquo au plus grand nombre d'espèces, si deuxième égalité, au plus grand nombre de points sur le plus gros coefficient (nb de 4 pts ou nb de 3 pts etc.).

### RAPPELS :

**Le classement ne sera pris en compte que si le commissaire ramène la goulotte de mesure propre.**

- Le commissaire de bord est Responsable du bon déroulement de la compétition.
  - Avec l'aide des autres pêcheurs il comptabilisera les prises, les inscrira sur la fiche commissaire et veillera à faire signer chaque concurrent à la fin du concours.
  - Il ramènera la fiche commissaire ainsi que la fiche de défraiement Skipper signée.